

Super-vision pédagogique

Pourquoi (intention) : Pour favoriser une culture d'introspection, de réflexion et de discussion sur les pratiques professionnelles des enseignants.

Favoriser la **posture d'apprenant** afin d'enrichir ses actes professionnels.

Qu'est-ce que la super-vision : La super-vision se distingue de l'évaluation de par le fait que l'évaluation amène, généralement une ou des conséquences, positive ou négative à la personne évaluée. La super-vision n'amène aucune conséquence à la personne évaluée. La super-vision vise à donner une rétroaction sur la pratique professionnelle.

Moyens (2) : [Rencontres de « regards pédagogiques »](#)
[Rencontres de « reflets pédagogiques »](#)

Croyances : *(sous-jacente)*

- Qu'il y a déjà une expertise pédagogique chez les enseignants
- Que cette expertise est un construit. Comme tout construit, cette expertise est évolutive (constructivisme)
- Que le fait d'échanger sur nos représentations avec des pairs, d'avoir à nommer et à préciser nos pensées, d'écouter et de prendre en compte la représentation d'un autre permet d'enrichir nos représentations (socio-constructivisme)
- Que le fait de confronter nos représentations avec la recherche est positif
- Que les facteurs ayant le plus d'influence sur la pratique des enseignants sont leurs croyances et leurs représentations
- Que plus les enseignants sont conscients de leurs croyances et de leurs représentations, plus leurs pratiques pédagogiques seront efficaces

« Regards pédagogiques »

Qu'est-ce que c'est : Rencontre de partage et de confrontations pédagogiques

De quoi discute-t-on : D'un seul thème, l'apprentissage
Différents axes (comment l'élève apprend, l'évaluation, la gestion de classe, la motivation, etc...)

Pour qui : Tous les enseignants (obligatoire)

L'animation est faite par : Direction

Durée des rencontres : 1 heure

Fréquence des rencontres : Environ 8 par année, lors de journées pédagogiques

Qui est présent : La direction
4 à 6 enseignant(e)s

Qui forme les groupes : La direction

« Reflets pédagogiques »

Qu'est-ce que c'est :	Un minimum de deux (2) observations en salle de classe par année, suivi pour chacune, d'une rencontre de discussion sur les éléments observés ou convenus.
Type de reflet :	Deux types <ul style="list-style-type: none">• Général• Spécifique
De quoi discute-t-on :	Selon le type d'observation. Pour <u>l'observation générale</u> , le retour se fera sur : <ul style="list-style-type: none">➤ <i>une force observée</i>➤ <i>une zone potentielle d'amélioration ou de questionnement</i> Pour <u>l'observation spécifique</u> , le retour se fera sur : <ul style="list-style-type: none">➤ <i>un élément spécifique, tel que choisi par l'enseignant observé</i>
Pour qui :	Tous les enseignants (obligatoire)
Par qui :	Une des deux par la direction. L'autre par un autre enseignant, par un C.P. ou par une enseignant-orthopédagogue.
Modalités :	La direction et l'enseignant ou les deux professionnels conviennent du moment de l'observation et du moment de la rétroaction. L'enseignant observé détermine le type d'observation. S'il a choisi une observation spécifique, il détermine l'objet d'observation. Par la suite, l'enseignant et la direction ou les deux enseignants se rencontrent afin de discuter de la période observée. Le contenu de l'observation et des discussions est confidentielle.